

# L'Ecole Française Internationale de Katmandou



Dossier d'inscription  
Année scolaire 2016-2017

# Offrez une éducation d'excellence à votre enfant !

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'**École française internationale de Katmandou (EFIK)**, Népal. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre établissement.

Scolariser votre enfant à l'EFIK, c'est lui offrir la chance d'**apprendre deux langues internationales, le français et l'anglais**. L'EFIK est un établissement scolaire unique au Népal puisque nous proposons un **projet pédagogique d'enseignement bilingue**, dans le respect des **programmes du Ministère de l'Education Nationale française**.

Scolariser votre enfant à l'EFIK, c'est également lui donner la chance d'évoluer au sein d'une **structure de taille familiale** (une soixantaine d'élèves) mais **dans un milieu international** (17 nationalités représentées). Nous accueillons les élèves de 2 à 11 ans (et jusqu'à 14 ans en système CNED). Dans chaque classe **un effectif réduit** (20 enfants en moyenne) favorise un accompagnement personnalisé et le respect des rythmes d'apprentissage de chacun.

Scolariser votre enfant à l'EFIK, c'est aussi lui permettre de **découvrir le Népal** grâce à des projets de classe, des sorties scolaires à la journée ou à la semaine, des rencontres avec des artistes locaux (peinture, musique, danse...)

L'ensemble de l'équipe éducative ainsi que les membres du comité de gestion auront à cœur de répondre à **la confiance que vous nous témoignez en nous confiant la scolarisation de votre enfant**.

La direction EFIK

2

# L'ÉCOLE FRANÇAISE INTERNATIONALE DE KATMANDOU

Fondée en **1987**, l'Ecole Française Internationale de Katmandou (EFIK) est **un établissement privé géré par l'Association des Parents d'Élèves** au travers du Comité de Gestion. On parle d'une école en « gestion parentale ».

**Homologuée par le Ministère français de l'Éducation Nationale**, l'EFIK propose un enseignement conforme aux programmes scolaires français. A ce titre, elle est inscrite sur la liste des établissements français situés hors de France. L'EFIK est soumise à des visites régulières de la part d'un Inspecteur de l'Éducation Nationale française.

L'Association des Parents d'Élèves et l'AEFE (**Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger**) sont liées par un agrément, la **Convention**. Aussi, l'EFIK est dit « établissement conventionné ». L'Ambassade de France représente l'AEFE.

Enfin, **l'EFIK est enregistrée auprès du Ministère de l'Éducation du Népal** en qualité d'établissement scolaire à programme étranger. Les enfants de nationalité népalaise sont donc les bienvenus à l'EFIK.



## LA « GESTION PARENTALE »

L'Association des Parents d'Élèves de l'EFIK, par l'intermédiaire de ses membres élus au **Comité de gestion (CG)**, assume la responsabilité juridique et financière. Le CG administre et gère l'établissement : définition des grandes orientations, préparation du budget, signature des contrats, mise en œuvre du dialogue social...



# LE RÉSEAU DES ECOLES FRANÇAISES DE L'ÉTRANGER

Avec près de **500 établissements** répartis dans **136 pays**, le réseau des Écoles et Lycées français de l'Étranger est unique au monde. Il scolarise plus de **340.000 élèves de toutes nationalités dont 136.000 Français**.

Ces établissements sont **homologués** par l'Éducation Nationale française. Ils suivent les programmes d'enseignement français et préparent aux diplômes français (Baccalauréat, Diplôme National du Brevet ...).

**L'État français** contribue en mettant à disposition du personnel (7.000 expatriés et résidents) et en aidant à financer la scolarité des enfants français via le système des bourses.

**L'AEFE** (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger) est le principal opérateur des Écoles françaises de l'Étranger. Cet organisme public relève du Ministère des Affaires Étrangères. Il a été créé en 1990.

L'AEFE a pour missions d'assurer la continuité du service public **d'éducation pour les enfants français résidents à l'étranger** et de participer au rayonnement de la culture française, notamment par l'accueil dans ses Écoles d'élèves étrangers **scolarisés en français et à la française**.



## Le saviez-vous ?

Le Français est la langue officielle de **plus de 29 pays**. C'est la première langue de **plus de 120 millions de personnes** à travers le monde.

## Un projet d'éducation unique au Népal :

### Enseignement bilingue français-anglais

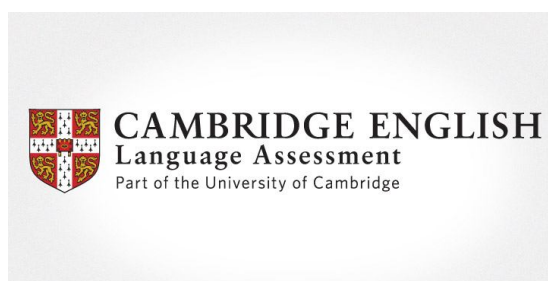
**Parce que les Écoles françaises de l'Étranger ne scolarisent pas que des élèves français**, la plupart d'entre elles ont mis en place des projets d'éducation bilingue. Selon le pays d'accueil de ces établissements, la langue seconde peut-être l'anglais, l'espagnol, le russe, l'arabe...

## LE PROGRAMME BILINGUE DE L'EFIK

A l'EFIK, nous proposons **un projet d'enseignement bilingue en Français et en Anglais**, dès le tout début de la scolarité (TPS). Ce projet existe depuis 2007. **Les élèves pratiquent tous les jours les deux langues.**

Pour plus de la moitié de nos élèves, **le Français** est parlé à l'École (on parle d'une **langue de scolarisation**) mais pas dans la famille ou à l'extérieur. **L'Anglais** en revanche est davantage utilisé dans la vie quotidienne à Katmandou (**langue de communication**).

Aussi, notre dispositif pédagogique tient compte de cette réalité et propose **un enseignement aux deux tiers en langue française et un tiers en langue anglaise**. Notre objectif est que **tous nos élèves acquièrent un niveau de maîtrise satisfaisant dans chacune de ces langues.**



Ce niveau est attesté par **des certifications internationales**. En partenariat avec le British Council et l'Alliance française, nous proposons à nos élèves de l'élémentaire de passer le **Young Learners Exam (YLE)** et/ou le **Diplôme d'Études Primaires en Langue Française (DELF Prim)**.

Chacune des ces certifications existe en 3 niveaux : A.1-1, A.1 ou A.2 (en référence au Cadre Européen pour l'Enseignement des Langues – CECRL). Mises en place depuis 2012, nous sommes fiers d'afficher **un taux de réussite de 100%** à chacun de ces examens.

## QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION BILINGUE ?

Une éducation bilingue, c'est rendre les élèves **capables de communiquer dans chacune des langues**. Aussi, toutes les classes bénéficient de temps d'enseignement de la langue française (dans le respect des programmes français) et de la langue anglaise (basé sur les programmes du *Cambridge Primary*).

Enseignement de la langue, c'est à dire **apprendre à parler** (lexique, syntaxe, phonologie) mais aussi à **apprendre à lire et écrire** (à partir du CP). Au cours de leur scolarité (du CP à la 3<sup>e</sup>), les élèves sont également conduits vers **des activités de réflexion sur la langue** (grammaire, orthographe...) et **de comparaison entre les langues** françaises et anglaises.

Une éducation bilingue réussie, c'est aussi permettre aux élèves d'**apprendre dans chacune des langues enseignées**. Aussi, les disciplines non linguistiques enseignées à l'EFIK (sport, arts, mathématiques...) le sont en français et en anglais pour chacun des niveaux.

A l'EFIK, pour offrir des conditions optimales d'enseignement bilingue, nous avons mis en œuvre le principe suivant (dit principe de Ronjat, du nom du premier linguiste l'ayant préconisé) : **« une langue, un enseignant, une salle »**. Chaque fois que les enfants changent de langue d'enseignement, ils changent aussi d'enseignant et de salle de classe.

### Le saviez-vous ?

**Le Népal est une véritable mosaïque linguistique** : plus de 93 langues répertoriées dans un pays de 30 millions d'habitants. La langue officielle est le népali. **L'anglais et le népali sont reconnus comme langues d'enseignement.**

## LES AVANTAGES D'UNE ÉDUCATION BILINGUE

Parler deux langues n'entraîne ni retard de langage, ni confusion des moyens d'expression.

**Apprendre deux langues en même temps** semble au contraire **faciliter le développement de certaines capacités langagières et cognitives**. La **flexibilité mentale, la pensée abstraite et la mémoire de travail** en seraient améliorées. L'apprentissage précoce des langues étrangères rendrait également **plus créatif**.

Le fait de parler deux ou plusieurs langues a des bénéfices qui vont au-delà de la communication. Les enfants bilingues obtiennent de meilleurs résultats dans les tâches demandant originalité et souplesse intellectuelle (comme la résolution de problèmes). Ils ont tendance à développer une capacité accrue de concentration.

De nombreuses études conduites par des neurologues et des psychologues suggèrent que **le fait d'apprendre très tôt une seconde langue modifie la morphologie du cerveau**, notamment en augmentant la densité neuronale dans certaines régions importantes pour le fonctionnement cognitif.

Lorsque la langue seconde est apprise tardivement, elle est traitée par une autre zone du cerveau que celle qui s'occupe de la langue maternelle. Au contraire, chez les individus bilingues, cette langue seconde est traitée par les mêmes régions du cerveau que pour la langue maternelle, une zone du cortex s'occupant elle du changement de langue. Aussi, **les enfants bilingues auront davantage de facilités à apprendre une 3<sup>ème</sup>, une 4<sup>ème</sup> langue...**

*Pour en savoir plus, tapez « cerveau & bilinguisme » dans votre moteur de recherche.*



*Votre enfant ne parle pas français ? Votre enfant ne parle pas anglais ?*

*Votre enfant ne parle ni français ni anglais ?*

## **Comment l'aider à réussir sa scolarité bilingue à l'EFIK ?**

A la maison, que vous soyez en situation monolingue (une seule langue) ou plurilingue (plusieurs langues), surtout **ne changez rien !**

Si votre enfant a pris l'habitude de parler anglais avec sa mère, allemand avec son père, népalais avec sa nounou, espagnol avec ses grands-parents... Il est important qu'il conserve cette structure. **La capacité à acquérir une langue seconde dépend du niveau de maîtrise de la/des langue(s) maternelle(s).**

**C'est l'École qui va se charger d'enseigner le Français et/ou l'Anglais** à votre enfant, via les temps ordinaires de classe et la communication avec les autres élèves. Si nécessaire, nous proposerons **des activités de renforcement** en une de ces langues pour mieux accompagner votre enfant :

- ✓ petits groupes de Français langue de scolarisation (FLSco) ou d'*English Second language* (ESL) pendant le temps de classe ordinaire ;
- ✓ activités pédagogiques complémentaires dans l'une ou l'autre langue en plus du temps de classe ordinaire ;

Vous pouvez contribuer en proposant à votre enfant des temps supplémentaires en Français ou en Anglais selon ses besoins :

- inscription à des activités extra-scolaires dans la langue à renforcer ;
- écouter des histoires, des comptines, des chants ou regarder des dessins animés (CD et DVD disponibles à l'EFIK)

**Plus l'enfant commence tôt une scolarité bilingue, plus l'acquisition des deux langues est aisée** (plasticité du cerveau, souplesse du système phonologie et des capacités auditives...).

**Nous vous recommandons de commencer dès la maternelle.**

## QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LE BILINGUISME

**« Je suis inquiet, mon enfant est scolarisé depuis X mois et ne parle toujours pas Français/Anglais. »**

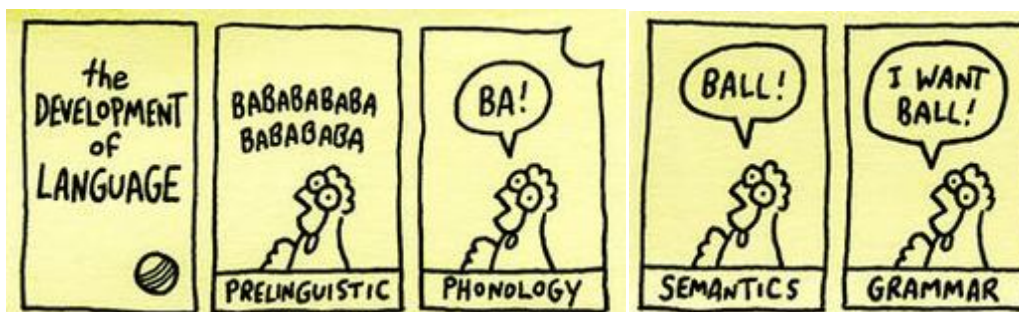
C'est normal ! L'acquisition d'une ou plusieurs langues secondes demande du temps. La première étape est la compréhension. Pour parler, certains enfants commencent très vite à répéter des mots, des morceaux de phrase... D'autres ne se lancent vraiment que quand ils se sentent capables de faire une phrase entière. Encouragez votre enfant, rassurez-le et valoriser les deux langues apprises à l'école.

**« Je suis inquiet, mon enfant mélange les deux langues. »**

C'est normal ! Les études montrent que le bilinguisme n'est en aucun cas la cause de troubles du langage. Le mélange de langues est une stratégie que l'enfant utilise pour combler un vide. Un enfant monolingue utilisera des stratégies par l'utilisation de mots comme « truc » ou « euh ». Un enfant bilingue va utiliser son autre langue pour combler les trous. Au fur et à mesure de son développement, l'enfant ne mélangera plus les langues.

**« Je suis inquiet, mon enfant parle Français/Anglais à l'école mais pas à la maison. »**

C'est normal ! L'enfant choisit la langue en fonction de son interlocuteur.  
*« A l'Ecole, avec Myren, je parle Français. Avec Moni, je parle Anglais. A la maison, avec maman, je parle Russe. Avec Papa, je parle Espagnol. Avec ma Didi, je parle Népal... »*



## Un projet d'éducation unique au Népal :

### Une scolarité « à la française »

Les Écoles Françaises, non contentes d'enseigner la langue Française, promeuvent des valeurs éducatives fortes. On parle d'éducation « à la française ».

Respect des valeurs qui fondent la République française (Égalité, Fraternité, Laïcité...), développement de l'esprit critique, de la rigueur intellectuelle, de la capacité d'abstraction, apprentissage du « Vivre ensemble »...

**L'École à la française « développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication. »**

(Loi d'orientation sur l'École du 8 juillet 2013)

« Donne(r) aux élèves la culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de poursuivre leur formation tout au long de leur vie, quelle que soit la voie choisie, de s'insérer dans la société où ils vivront, et de participer comme citoyens, à son évolution. »

(Conseil Supérieur des Programmes – 8 juin 2014)

# ÉQUIVALENCES ENTRE LES SYSTÈMES SCOLAIRES

## La MATERNELLE (ou Cycle 1) :

	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<i>Enfant né en</i>				
<i>Enfant âgé de</i>	<b>2 ans</b>	<b>3 ans</b>	<b>4 ans</b>	<b>5 ans</b>
<b>Système FRANÇAIS</b>	<b>TPS</b> Toute Petite Section	<b>PS</b> Petite Section	<b>MS</b> Moyenne Section	<b>GS</b> Grande Section
Système Britannique	<i>Pas d'équivalent</i>	Nursery	Reception	Year 1, Key Stage 1
Système Américain	<i>Pas d'équivalent</i>	Nursery	Lower Kindergarten	Upper Kindergarten
Système Népalais	<i>Pas d'équivalent</i>	Nursery	Junior KG	Senior KG

## L'ÉLÉMENTAIRE (ou Cycles 2 et 3) :

	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>Enfant né en</i>					
<i>âgé de</i>	<b>6 ans</b>	<b>7 ans</b>	<b>8 ans</b>	<b>9 ans</b>	<b>10 ans</b>
<b>Système FRANÇAIS</b>	<b>CP</b> Cours Préparatoire	<b>CE1</b> Cours Élémentaire 1	<b>CE2</b> Cours Élémentaire 2	<b>CM1</b> Cours Moyen 1	<b>CM2</b> Cours Moyen 2
Système Britannique	Year 2, Key Stage 1,	Year 3, Key Stage 2	Year 4, Key Stage 2	Year 5, Key Stage 2	Year 6, Key Stage 2
Système Américain	1 <sup>st</sup> Grade	2 <sup>nd</sup> Grade	3 <sup>rd</sup> Grade	4 <sup>th</sup> Grade	5 <sup>th</sup> Grade
Système Népalais	Grade 1	Grade 2	Grade 3	Grade 4	Grade 5

Dès 2 ans, les élèves peuvent être scolarisés en maternelle à l'EFIK. Ils bénéficient, dès le tout début de leur scolarité, d'une **éducation bilingue en français et en anglais**.

- ✓ A **2 ans**, mon enfant entre en **Toute Petite Section** (TPS).
- ✓ A **3 ans**, mon enfant entre en **Petite Section** (PS).
- ✓ A **4 ans**, mon enfant entre en **Moyenne Section** (MS)
- ✓ A **5 ans**, mon enfant entre en **Grande Section** (GS).

Pour les enfants de 2 et 3 ans (TPS et PS), l'EFIK propose deux options de scolarisation : **journée entière** (de 8h45 à 15h30) **ou matinée seulement** (8h45-12h15). A partir de 4 ans (MS), tous les élèves sont scolarisés à la journée entière.

Les jeunes enfants qui restent toute la journée bénéficient d'un temps de repos (**sieste** ou **temps calme**) adapté à leur âge et à leur besoin de sommeil. Parlez en avec l'enseignant.

La Section Maternelle de l'EFIK applique les programmes d'enseignement français :

**« L'École maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner aux enfants envie d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle considère que tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. L'école maternelle amène l'enfant à avoir confiance en sa capacité d'agir et de penser. (...) Bien que non obligatoire, elle joue un rôle fondamental dans la réussite de tous les élèves. »** (Programmes d'enseignement de l'école maternelle – 2015).

A l'EFIK, les enfants sont accompagnés dans leur parcours scolaire par un enseignant en langue française, un enseignant en langue anglaise et un assistant maternel.



L'École Maternelle à la française accorde **une place privilégiée au jeu sous toutes ses formes** : jeux symboliques, jeux d'exploration, jeux de construction et de manipulation, jeux collectifs, jeux de société, jeux libres...

**« Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants (...) et alimente tous les domaines d'apprentissages.** Il permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. **Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié.** » (Programmes d'enseignement de l'École Maternelle – 2015)

L'École maternelle structure également les apprentissages autour d'un enjeu central pour les enfants : **« apprendre ensemble et vivre ensemble »**. La classe établit les bases de **la construction d'une citoyenneté** respectueuse des règles de la **laïcité**, de **l'égalité** et **ouverte sur la pluralité des cultures** du monde. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable.

Les enseignements sont organisés en **5 domaines d'apprentissage**. Chacun de ses domaines est essentiel au développement de l'enfant.

- ✓ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (oral et écrit) ;
- ✓ Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ;
- ✓ Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ;
- ✓ Construire les premiers outils pour structurer la pensée ;
- ✓ Explorer le monde (les nombres, les formes, l'espace, le temps...)

*Les objectifs d'apprentissage visés à l'École Maternelle sont détaillés sur le site web de l'EFIK (rubrique « Au programme ») et sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale française. ([www.eduscol.fr](http://www.eduscol.fr)).*

L'année de leurs 6 ans, les élèves commencent leur scolarité élémentaire. A l'EFIK, ils suivent un programme d'**éducation bilingue en français et en anglais**.

- ✓ A **6 ans**, mon enfant entre au **Cours Préparatoire** (CP).
- ✓ A **7 ans**, mon enfant entre au **Cours Élémentaire 1<sup>ère</sup> année** (CE1).
- ✓ A **8 ans**, mon enfant entre au **Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année** (CE2).
- ✓ A **9 ans**, mon enfant entre au **Cours Moyen 1<sup>ère</sup> année** (CM1).
- ✓ A **10 ans**, mon enfant entre au **Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année** (CM2).

A l'EFIK, les élèves de l'Élémentaire sont encadrés par **un enseignant en langue française** et **un enseignant en langue anglaise**, dans le cadre du projet d'éducation bilingue. Ils sont accueillis du **lundi au vendredi, de 8h45 à 15h30**.

Les programmes suivis sont ceux définis par le Ministère de l'Éducation Nationale français. L'École « ouvre à la connaissance. Elle forme **le jugement et l'esprit critique**. Elle fournit une éducation générale fondée sur **des valeurs qui permettent de vivre en société**. Elle favorise le développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure. Elle développe les **capacités de compréhension et de création, d'imagination et d'action**. »

La scolarité élémentaire vise **l'acquisition des niveaux 1 et 2 du Socle Commun**. Les connaissances et compétences sont organisées en 5 domaines :

- ✓ les langages pour penser et communiquer ;
- ✓ les méthodes et outils pour apprendre ;
- ✓ la formation de la personne et du citoyen ;
- ✓ l'observation et la compréhension du monde ;
- ✓ les représentations du monde et de l'activité humaine.

*Les objectifs d'apprentissage visés à l'École Élémentaire sont détaillés sur le site web de l'EFIK (rubrique « Au programme ») et sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale française. ([www.eduscol.fr](http://www.eduscol.fr)).*

## COLLEGE : EQUIVALENCES ENTRE SYSTEMES SCOLAIRES

<i>Enfant né en</i>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>
<i>âgé de</i>	<b>11 ans</b>	<b>12 ans</b>	<b>13 ans</b>	<b>14 ans</b>
<b>Système FRANÇAIS</b>	<b>6<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>e</sup></b>
Système Britannique	Year 7, Key Stage 3,	Year 8, Key Stage 3	Year 9, Key Stage 3	Year 10, Key Stage 3
Système Américain	6th Grade	7th Grade	8th Grade	9th Grade
Système Népalais	Grade 6	Grade 7	Grade 8	Grade 9

## AU PROGRAMME : LE COLLEGE VIA LE SERVICE DU CNED

L'Ecole Française Internationale de Katmandou (EFIK) ouvrira une section secondaire à la rentrée 2016, à destination des élèves de niveau Collège (6ème - 3ème).

Cette section proposera un enseignement à distance via les services du **CNED** (le Centre National d'Enseignement à Distance, [www.cned.fr](http://www.cned.fr)) afin de garantir aux élèves des apprentissages conformes à leurs niveaux et de leur offrir le plus vaste choix d'options possible.

La section secondaire de l'EFIK proposera un cadre convivial et une pédagogie centrée sur l'autonomie et la responsabilité de l'élève dans le respect des rythmes d'apprentissage de chacun.

Elle visera également à éveiller la curiosité et l'ouverture d'esprit envers leur pays d'accueil, le Népal.

**Pour tout complément d'information sollicitez la documentation spécifique auprès du bureau administratif ou contacter l'école : [secretariat@efiktm.com](mailto:secretariat@efiktm.com)**

## ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Les élèves ont cours **du lundi au vendredi, de 8h45 à 15h30.**

Il n'y a pas de classe le mercredi après-midi mais des activités extra-scolaires sont proposées.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Début des cours</i>	8h45	8h45	8h45	8h45	8h45
<i>Récréation</i>	10h15	10h15	10h15	10h15	10h15
<i>Temps de classe</i>	10h45	10h45	10h45	10h45	10h45
<i>Pause déjeuner</i>	12h15	12h15	12h15	12h15	12h15
<i>Temps de classe</i>	13h30 15h30	13h30 15h30	<b>AES</b> de 13h30 à 15h00	13h30 15h30	13h30 15h30
<i>Optionnel</i>	<b>AES</b> jusque 16h30			<b>AES</b> jusque 16h30	

## ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Organisées par l'EFIK, des activités extra-scolaires (AES) sont proposées 3 fois par semaine, **les lundis et jeudis de 15h30 à 16h30 et les mercredis de 13h30 à 15h00.**

L'EFIK met en place **3 périodes d'AES par an.** Chacune de ces périodes regroupe **environ 10 séances.** Il est possible de s'inscrire à une période mais pas à la suivante. Les élèves sont regroupés selon leur âge (AES pour la Maternelle ou pour l'Élémentaire). Des AES existent en chacune des langues de l'EFIK

**Exemples d'AES :** danse (hip hop, Bollywood), club de magie, poterie, football, origami...

*Le coût des AES n'est pas inclus dans les frais de scolarités mais fait l'objet d'une facturation séparée. Les AES ne sont pas obligatoires.*





**Deux options** pour la pause déjeuner : inscrire votre enfant à la cantine ou lui fournir sa *lunch box* que nous conserverons au réfrigérateur et réchaufferons au besoin.

Les repas de la cantine sont préparés quotidiennement par **le Bistrot de l'Alliance Française**, avec des produits frais et une hygiène stricte. Les menus changent selon la saison. Une option **végétarienne** est toujours proposée.



**Inscription au trimestre** (pour 4 ou 5 jours par semaine) auprès du service administratif. **Les menus sont consultables** sur le site web de l'EFIK.

## LA COLLATION DU MATIN

Les familles qui le souhaitent peuvent confier à leur enfant un goûter léger à manger **lors de la récréation du matin** (entre 10h15 et 10h45).

Cette collation matinale n'est **ni obligatoire ni systématique**. Un bon petit déjeuner est préférable à un goûter au cours de la matinée.

Nous vous recommandons de **privilégier l'eau, les purs jus de fruits, les produits laitiers demi-écrémés, les fruits, le pain et les céréales non sucrées**. Il est préférable d'éviter ou de limiter les produits à forte densité énergétique comme les chips, les céréales sucrées, les biscuits...

Un service de transport scolaire est organisé par l'EFIK **tous les matins** avant la classe ainsi que **les soirs**, à l'issue des cours puis après les activités extra-scolaires.

L'EFIK possède **deux mini-bus de 13 places assises** et équipés de **ceintures de sécurité**. Ils sont conduits par des chauffeurs expérimentés, Deepak et Ram Kumar. Dans les bus, les enfants sont toujours surveillés par un assistant, Debindra et Buddha.



**Inscription** auprès du service administratif dans la limite des places disponibles.

## L'EFIK, C'EST AUSSI...

- ✓ Une assemblée hebdomadaire qui réunit tous les élèves de l'école ;
- ✓ Deux cycles de natation par année scolaire au Club Américain de Phora Durbar ;
- ✓ Des sorties scolaires à la journée ;
- ✓ Des voyages scolaires avec nuitées (Nagarkot, Bandipur, Chitwan...) ;
- ✓ Des fêtes d'école qui réunissent plusieurs fois par an familles et équipe enseignante autour des enfants (spectacle de fin d'année, fête de Carnaval...)

**Consultez notre site Web : [www.efiktm.com](http://www.efiktm.com)**

## Envie d'inscrire votre enfant à l'EFIK ?

### Contactez-nous pour organiser une rencontre et une visite.



Les familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'Ecole française internationale de Katmandou sont invitées à **télécharger sur le site de l'EFIK le dossier d'inscription** ou à contacter le secrétariat qui leur transmettra les documents.

Elles prendront ensuite un **rendez-vous avec le Directeur** pour un entretien qui vise à ① **présenter et faire visiter l'EFIK** ② **comprendre le projet familial de scolarisation**. Dans la mesure du possible, les familles viendront à cette rencontre **avec l'enfant**.

**L'admission** ne sera définitive qu'après règlement des frais définis par le règlement financier (ANNEXE 3). Un certificat d'admission sera alors délivré.

*Les conditions d'admission sont précisées dans le règlement intérieur de l'EFIK (ANNEXE 4).*

## **Remarques sur l'âge des élèves au moment de l'inscription :**

En **France**, les élèves sont inscrits en fonction de leur **année civile** de naissance. « *Pour entrer en PS, les élèves doivent avoir 3 ans dans l'année civile de la rentrée scolaire* ».

**Les Etats-Unis et le Royaume-Uni** établissent une distinction pour les élèves nés avant/après le 1<sup>er</sup> septembre.

Par conséquent, *il peut y avoir un décalage dans les équivalences quand on passe du système anglais au système français et inversement*. Ceci concerne plus particulièrement les élèves nés entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.

	<b>Système français</b>	<b>Système britannique</b>	<b>Système Américain</b>
Enfants nés entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 août	CE2	Year 4	3 <sup>rd</sup> grade
Enfants nés entre le 1 <sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.	CE2	Year 3	2 <sup>nd</sup> grade

## Calendrier année scolaire 2016-2017

Rentrée des élèves : Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016

Fin de l'année scolaire : Vendredi 30 juin 2017

### SEPTEMBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### OCTOBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Congés Dashain +

### NOVEMBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Congés de Tihar

### DECEMBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Congés de Noël

hiver

### JANVIER 2017

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Congés de Noël

### FEVRIER 2017

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Congés d'

### MARS 2017

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Congés d'hiver (+ Holi)

### AVRIL 2017

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Jour férié: Nepali New Year

### MAI 2017

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Congés de printemps | JF: Republic Day

### JUIN 2017

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Congés d'Été

### JUILLET 2017

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Congés d'Été

### AOÛT 2017

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



# Tarifs EFIK 2016-2017

Délibéré et voté par le Comité de gestion en date du 16 mars 2016

**FRAIS DE DOSSIER** (1ère inscription-par élève -non remboursable) **40 €**

**DEPOT DE GARANTIE** (1ère inscription-par famille- remboursable) **500 €**

**CAPITAL INVESTISSEMENT** (1ère inscription-par élève-non remboursable)

**MATERNELLE** -1ère année **500 €**

**MATERNELLE**-2ème année **500 €**

**ELEMENTAIRE** **1 000 €**

**CNED** 0 à 3 mois **300 €**

0 à 6 mois **600 €**

6 et plus **1 000 €**

**FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS** (payable au trimestre- septembre, janvier et avril)

**MATERNELLE** - matinée (TPS-PS) **3 300 €**

**MATERNELLE** - journée ( TPS-PS-MS-GS) **4 700 €**

**ELEMENTAIRE** **5 800 €**

**CNED\*** **6 000 €**

\* Tarifs valables à partir de 2 inscriptions

\* Des frais d'inscription seront à régler directement auprès du CNED selon le niveau scolaire et la formule choisie par la famille (version numérique uniquement ou numérique et papier).

**RAMASSAGE SCOLAIRE**(payable au trimestre)\*\*

Pour la zone Katmandou, à l'intérieur de Ring Road **6 750 NPR**

Pour la zone Patan et à l'extérieur de Ring Road **7 500 NPR**

Par trajet **300 NPR**

\*\* Susceptible de modification suivant taux remplissage bus

**RESTAURATION SCOLAIRE**( payable au trimestre)

Par repas (frais de service EFK inclus) **420 NPR**

Par repas ( frais de service) **40 NPR**

**ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRE** (payable au trimestre)

1 heure d'activité,par trimestre (environ 10 séances) **2 500 NPR**

1heure 30 d'activité, par trimestre (environ 10 séances) **3 800 NPR**

1 heure 30 d'activités cuisine, par trimestre (environ 10 séances) **4 000 NPR**

Les détails de tous ces tarifs et les modalités de paiement sont précisés dans le règlement financier (annexe 3)